

La réponse européenne à la crise

Sommaire

Mot d'accueil	2
Anne HOUTMAN Chef de la Représentation en France de la Commission européenne	
L'état de l'opinion : présentation d'une enquête Eurobaromètre inédite	3
Edouard LECERF Directeur général de TNS SOFRES	
La réponse européenne à la crise : quel bilan ?	5
Introduction	
Jean LEONETTI Ministre chargé des affaires européennes	
Olli REHN	9
Vice-président de la Commission européenne en charge des affaires économiques et monétaires et de l'euro	
Panel	12
La réponse européenne à la crise : quelle perspective ?	25
Introduction	
Michel BARNIER Commissaire européen chargé du Marché intérieur et des services	
Panel	27
Présentation des Etats Généraux de l'Europe	41
Jean-Marie CAVADA Président du Mouvement européen-France	
Thomas HOUDAILLE Secrétaire général d'EuropaNova	

Mot d'accueil

Anne HOUTMAN

Chef de la Représentation en France de la Commission européenne

Bonjour à toutes et à tous et merci d'assister si nombreux à ce grand débat sur la réponse européenne à la crise.

Cette crise met l'Europe à rude épreuve. Dans un contexte mouvementé, de nombreuses décisions ont dû être prises dans l'urgence, sans prendre le temps de la pédagogie ni du débat. Beaucoup de citoyens européens sont sceptiques, inquiets ou tout simplement perdus devant l'accumulation de conseils et de décisions communes. En ce début d'année 2012, nous fêtons le dixième anniversaire de la mise en circulation de l'euro. Cette date est l'occasion de prendre le temps de l'analyse, de l'explication et du débat sur les réponses à la crise et les solutions de relance de l'économie européenne.

Dans cet esprit, nous avons tenu à organiser ce rendez-vous avec huit partenaires de la société civile qui consacrent leur activité à l'Union européenne. Je tiens à remercier le Cercle des Européens, Confrontations Europe, ECFR Paris, EuropaNova, Europartenaires, la Fondation Robert Schuman, le Mouvement Européen France et Notre Europe. Notre débat s'organisera en deux temps : le premier panel sera consacré aux réponses européennes à la crise, tandis que le second panel sera tourné vers l'avenir. Je tiens à remercier également nos intervenants prestigieux d'avoir accepté de partager ce temps d'échanges avec nous.

L'Europe est un système démocratique vivant, qui doit être à la fois ouvert à la critique et fier de ses réalisations. Elle a besoin de débats et de confrontation d'idées. Durant la crise, nous avons pris des décisions inimaginables il y a quelques années, voire il y a un an seulement. Sur cette base, nous devons trouver le courage et l'énergie d'aller plus loin dans la construction européenne, comme le souhaitent les citoyens européens et français, selon l'enquête Eurobaromètre réalisée à l'occasion de cette conférence et que va nous présenter Edouard Lecerf de TNS SOFRES.

L'état de l'opinion : présentation d'une enquête Eurobaromètre inédite

Edouard LECERF

Directeur général de TNS SOFRES

L'enquête Eurobaromètre a été réalisée spécifiquement pour ce débat les 27 et 28 février 2012. Certaines questions comportent des rappels par rapport aux enquêtes de 2009 et 2011. L'Eurobaromètre révèle avant tout l'attente d'information des Français sur l'Europe par les politiques et les médias. C'est d'ailleurs la raison de notre présence : notre rôle est d'ouvrir le débat et de présenter les éléments qui structurent l'opinion européenne. Celle-ci s'avère relativement impactée par la crise, même si les fondamentaux demeurent solides.

L'impact de la crise sur leur situation personnelle est sensible dans l'opinion des Français : 66 % d'entre eux estiment que leur situation personnelle est plutôt bonne, soit une régression de neuf points par rapport à la précédente enquête, et 33 % déclarent leur situation mauvaise. Cette perception se traduit par des perspectives d'avenir envisagées avec pessimisme. Ainsi, le pourcentage de Français se déclarant pessimistes sur l'évolution de leur situation personnelle dans les trois prochaines années progresse de 12 points pour atteindre 52 %.

La crise atteint également l'image de l'Europe, même si les fondamentaux demeurent solides. Ainsi, 76 % des Français estiment que la construction européenne permet de garantir la paix sur le continent et la construction européenne reste perçue comme le moyen d'être plus forts face au monde, tant au niveau économique que diplomatique. Si deux tiers des Français partagent cet avis, leur nombre est néanmoins en régression puisqu'ils étaient 78 % à la dernière enquête. 54 % des Français considèrent également que l'Europe contribue à la prospérité contre plus de 60 % auparavant. Les impacts diffèrent selon qu'on se situe au niveau de la France, de l'Europe ou du monde. Au final, l'image de l'Europe pâtit de la crise : elle est positive pour 32 % des individus (-9 points par rapport à 2011), neutre pour 40 % d'entre eux et négative pour 26 % d'entre eux. L'image neutre de l'Europe témoigne d'un besoin d'information important. Il serait urgent de la contrer.

Pour autant, les attentes à l'égard de l'Europe restent fortes. Le premier constat est celui d'une désolidarisation : 74 % des Français estiment que les pays européens ont d'abord fait prévaloir leurs intérêts immédiats plutôt que d'engager une action collective, pourtant appelée de leurs vœux. Huit Français sur dix sont favorables à un plus grand contrôle de l'Union européenne sur les politiques budgétaires des Etats membres et 71 % d'entre eux sont favorables à un rapprochement des fiscalités. Les marchés financiers sont également considérés comme devant être placés sous surveillance : neuf Français sur dix sont ainsi favorables à une régulation plus stricte (dont 56 % sont « tout à fait » favorables), 73 % des Français sont pour un contrôle des agences de notation et 72 % des Français sont favorables à une taxe sur les transactions financières. Sur le thème du « mieux travailler ensemble », 88 % des Français sont favorables à un programme commun pour relancer la croissance, 82 % d'entre eux sont favorables au principe de réciprocité dans les échanges et 80 % sont favorables à une prise de décision à la majorité. Enfin, deux tiers des Français restent attachés à la monnaie unique. Parmi le tiers des Français qui souhaitent sortir de l'euro, seul un tiers estime cette proposition réaliste.

Au final, 52 % des Français estiment que les réponses devraient être apportées au niveau européen, alors qu'elles sont pour l'instant surtout apportées au niveau local. Seuls 30 % d'entre eux estiment qu'elles doivent être apportées au niveau national. Sur cette question, subsiste une ambivalence liée à la notion de souveraineté. Il existe cependant un socle positif pour poursuivre la recherche commune de solutions à la crise au niveau européen.

La réponse européenne à la crise : quel bilan ?

Introduction

Jean LEONETTI

Ministre chargé des affaires européennes

Si l'attachement des Français à l'Europe reste fort, une plus grande pédagogie et davantage de clarté n'en sont pas moins nécessaires. Au niveau européen, la crise peut être vécue comme une source d'angoisse, notamment par les eurosceptiques, ou au contraire, comme l'opportunité d'accroître la collaboration entre les Etats membres, une opportunité d'autant plus réelle que l'histoire de la construction européenne a été accélérée par les crises.

Le diagnostic de la crise à laquelle nous sommes confrontés est multifactoriel. A l'origine mondiale, cette crise présente une spécificité européenne. En Europe comme dans d'autres pays, la dette des Etats souverains est devenue insoutenable. Cette situation a été aggravée par l'effet masque de l'euro. L'idée selon laquelle des pays trouveraient la croissance en même temps que la monnaie unique lors de leur intégration dans la zone euro était une idée fausse, qui a volé en éclats lorsque la crise est venue déstabiliser l'ensemble des pays européens. La diversité économique des pays membres de la zone euro est telle qu'on ne pouvait imaginer qu'ils résistent de la même façon. Dans le même temps, l'euro permettait à des pays dont l'économie était faible d'emprunter à des taux laissant penser que l'argent était facile. La faiblesse de la zone euro réside donc également dans l'existence d'une monnaie unique sans gouvernance économique. Celle-ci, difficile à mettre en place en période de prospérité, semble indispensable en période de crise. Enfin, la crise est due à l'insuffisante régulation des marchés financiers. Le remplacement de l'entrepreneur par le spéculateur dans le capitalisme international a facilité la déstabilisation du système.

Face à cette situation, il fallait agir. C'est d'abord une obligation morale : on ne peut, parce que nous sommes européens, laisser un pays sur le bord du chemin, surtout s'il fait partie de la zone euro. L'engagement européen n'est pas seulement un engagement

financier, c'est aussi un engagement de destin. Dans ce cadre, la solidarité est indispensable pour franchir, pas à pas, l'étape de l'Etat fédéral. C'est la raison pour laquelle la France a plaidé tôt, mais obtenu tardivement, l'aide des pays européens à la Grèce. Cette obligation morale s'assortit d'une obligation économique et politique. Avec l'effet domino, si la Grèce n'avait pu être soutenue, il est probable que le Portugal et d'autres pays auraient subi le même sort ; la zone euro aurait volé en éclats et l'Europe se serait dé faite. Nous devons réaliser la solidarité.

En tant que médecin, lorsque je portais secours à un malade en détresse, je me demandais s'il fallait poser la question de la réorganisation de l'ensemble des services hospitaliers. De même que les pompiers sont appelés à l'aide en cas d'incendie, des plans d'aide ont été mis en place dans plusieurs pays avec succès. La Lettonie a retrouvé une croissance de 4 % et la croissance du Portugal, de l'Espagne et de l'Italie reprend. Il n'en demeure pas moins indispensable de passer à une deuxième étape en construisant des mécanismes qui empêchent la crise de se propager. Le mécanisme européen de stabilité, qui prolonge le fonds européen de stabilité financière, permet ainsi de porter secours aux pays européens en difficulté en empêchant la spéculation financière de fragiliser l'ensemble des Etats par propagation. Ce mécanisme de solidarité a été mis en place conjointement avec la banque centrale européenne. Celle-ci, en toute indépendance, a agi pour récupérer 500 milliards d'euros de dette souveraine, stabiliser les marchés financiers et passer cette étape difficile. Nous devons par ailleurs accepter l'idée d'une Europe à plusieurs vitesses. Les débats sur l'Europe à 17 ou 27, sur la régulation des marchés financiers, sur la participation de la Grande-Bretagne sont de faux débats. Dans l'esprit du traité de Lisbonne, les Etats ont accepté d'aller plus loin ensemble, en faisant en sorte que l'intégration puisse se faire rapidement. Enfin, lorsque l'urgence apparaît, il est préférable d'agir rapidement plutôt que de s'interroger sur la manière dont l'action doit être menée. A cet égard, le niveau intergouvernemental est le plus adapté. Le couple franco-allemand a toujours eu la capacité à impulser, puis à réunir et rassembler. Nous voulons davantage d'Europe, d'intégration et de régulation des marchés financiers.

Dans ce contexte, nous devons rechercher les réponses à la crise. La régulation des marchés financiers est difficile à mettre en place puisqu'elle se situe au niveau international et non européen. Le débat est donc porté au niveau du G20 où se déroule une lutte, lente mais efficace, contre les paradis fiscaux. Citons également Bâle 3 sur les banques ou l'idée d'une taxation sur les transactions financières.

Au niveau européen, l'enjeu est de parvenir à faire avancer deux couples difficilement conciliables. Le premier est le couple « solidarité-discipline ». La discipline est l'élément fondateur de la confiance réciproque de pays qui s'engagent dans une monnaie unique et dans une gouvernance économique commune. Après le "six-pack", le traité SCG (traité sur

la stabilité, la coordination et la gouvernance de l'Union économique et monétaire) doit contribuer à la stabiliser. Face à cette discipline, la question qui se pose est celle de la solidarité que nous voulons. J'entends parfois dire que l'Union européenne a écrasé la Grèce sous sa botte d'austérité. Lui accorder une aide de 135 milliards d'euros, l'empêcher de ne pas rémunérer ses fonctionnaires en mars, la considérer comme un Etat souverain et la protéger contre la spéculation financière qui la mènerait à la faillite, n'est-ce pas être solidaire ? La population grecque est elle-même demandeuse de discipline et ne comprendrait pas une solidarité européenne sans contrepartie. Celle-ci prend la forme du mécanisme européen de stabilité. Si nous nous accordons pour désigner comme ennemi commun la spéculation financière, comment pourrions-nous ne pas accepter de le combattre efficacement par un outil que l'ensemble des partis européens appellent de leurs vœux ? Le second couple à concilier est celui de la discipline et de la croissance. La discipline est la base indispensable de la croissance, par ailleurs inscrite dans le traité SCG, sans que les termes n'en soient définis. A court terme, 82 milliards d'euros ont été réorientés sur deux axes, dont les petites et moyennes entreprises, avec une série de mesures facilitant leur accès aux marchés publics et leurs démarches administratives. L'utilisation du fonds social européen à hauteur de 22 milliards d'euros en faveur de l'emploi des jeunes, de l'apprentissage et de la formation contribue également à relancer la croissance.

Enfin, j'insisterai sur deux notions, à savoir la convergence fiscale et la réciprocité. Dès l'instant où nous avons franchi l'étape de la monnaie unique, pourquoi n'irions-nous pas vers une convergence fiscale qui aurait le mérite d'apporter de la clarté économique et une concurrence loyale ? Le principe de réciprocité est tout aussi important. Il ne renvoie pas au protectionnisme, mais à la volonté d'exiger de ses partenaires extérieurs les mêmes règles que celles exigées des partenaires intérieurs. L'introduction de clauses écologiques, sociales et d'innovation revient à franchir une étape qualitative supérieure qui favorise la réciprocité de l'Europe vis-à-vis du monde. Puisqu'il y a une Europe monétaire et puisqu'il y aura une Europe fiscale, il y aura aussi une Europe sociale. Comment ne pas imaginer une réflexion sur une harmonisation sociale vers le haut dans une Union européenne qui a accepté de partager une partie de sa souveraineté au niveau monétaire ? Les pays européens doivent également accepter de partager leur souveraineté au niveau économique et social.

Dans les actions qu'elle a menées, l'Europe a ainsi franchi une étape décisive vers l'intégration. Acceptons-le comme une opportunité et une chance. Pascal écrivait : *« la force sans la justice, c'est la tyrannie. La justice sans la force, c'est l'impuissance »*. Au niveau européen, la discipline sans la solidarité, c'est l'austérité et la tyrannie, mais la solidarité sans la discipline, c'est l'impuissance. Je suis convaincu que les Français sont

capables de relever le défi d'une Europe forte, capable de franchir une étape d'intégration et d'apporter des réponses à la hauteur des enjeux. Ils ont la maturité pour comprendre ce défi et la conviction pour le relever ensemble.



Olli REHN

Vice-président de la Commission européenne en charge des affaires économiques et monétaires et de l'euro

Je vous remercie pour cette invitation à une conférence qui est l'occasion de revenir sur notre travail commun pour répondre aux problèmes économiques actuels de l'Europe. Etant un européen convaincu et un passionné de culture et d'économie politique françaises, c'est toujours avec grand plaisir que je retrouve Paris.

L'urgence de la situation que nous avons traversée ces dernières années nous a laissé peu de répit pour prendre du recul, faire le point sur notre action et expliquer la stratégie de long terme sur laquelle nous nous sommes engagés. A travers cette crise, nous avons maintenu en permanence une ligne directrice conforme aux principes édités par Jacques Delors, l'ancien président de la Commission européenne, à savoir la compétition qui stimule, la coopération qui renforce et la solidarité qui unit. Grâce à cette exigence, nous avons réussi à contenir les effets les plus néfastes de la crise et nous profitons de l'opportunité qui nous est donnée de bâtir une Europe plus forte.

Nous répondons à la crise sur plusieurs fronts en renforçant la gouvernance économique, en assainissant les finances publiques et en mettant en œuvre des politiques pour promouvoir la création d'emploi et une croissance durable. La zone euro se trouve confrontée à une récession, mais des signes de stabilisation apparaissent. Je suis convaincu que le résultat de nos efforts collectifs portera ses fruits et que si nous continuons à persévérer dans l'action collective, nous pourrions assister à un renversement de situation.

En octobre dernier, la Commission a proposé une feuille de route pour la stabilité et la croissance sur la base de cinq éléments principaux. Le Conseil européen de la semaine dernière montre que nous avançons d'un bon pas sur ces éléments.

Avec les Etats membres de l'Union européenne, la Commission et la BCE, dont je respecte l'indépendance, nous avons renforcé le cadre de la coopération économique européenne par la législation "six-pack" en décembre, le nouveau pacte de stabilité et de croissance et le pacte budgétaire. Par conséquent, l'architecture de l'Union économique et monétaire sera suffisamment renforcée pour prévenir et résister à des crises financières telles que celle que nous traversons depuis 2009. Elle jettera les bases d'un développement économique équilibré et durable au sein de l'Union européenne. Le secteur bancaire européen est en cours de récupération et le risque d'une crise du crédit dans l'économie réelle en Europe a été évité grâce aux opérations de refinancement à long terme de la BCE. La pression sur les marchés obligataires nationaux s'est par ailleurs

relâchée et cela a accru la confiance des investisseurs. Enfin, les pare-feux financiers de la zone euro sont en cours de renforcement. Il est convenu de lutter contre certains aspects pouvant porter préjudice à l'ensemble du système monétaire. Nous avons décidé d'anticiper le lancement du mécanisme européen de stabilité au mois de juillet 2012. La capacité combinée de ce mécanisme et du fonds de stabilité financière actuel sera réévaluée d'ici fin mars. C'est en effet en combinant les ressources du fonds et du mécanisme que nous obtiendrons un pare-feu robuste pour protéger l'Europe et que nous parviendrons à débloquer des ressources pour renforcer le FME.

Les mesures pour atteindre le potentiel de croissance constituent le cœur de la stratégie européenne. La construction du marché intérieur reste un moteur important de croissance. Au sein des Etats membres, des réformes structurelles prévues de longue date peuvent donner un élan considérable à l'emploi. Une vague de réformes, notamment en Italie et en Espagne, a agi dans le domaine de la consolidation budgétaire et des réformes structurelles permettront d'envisager la croissance et la création d'emplois. Les politiques crédibles mises en œuvre comme il se doit auront un effet important sur la croissance et permettront de débloquer des décisions d'investissement, débloquent à leur tour des décisions d'emploi. Il nous faut également trouver une solution durable pour la Grèce, rétablir sa résistance en matière de dette publique et accroître sa compétitivité. De nouveaux investissements grecs et étrangers sont nécessaires pour favoriser la croissance et les emplois, notamment dans les secteurs du transport, des énergies renouvelables et du tourisme. Pour rendre cela possible, il faut des investissements attractifs, un système fiscal et une administration publique efficace, une maîtrise des coûts de l'emploi et des réformes structurelles. Nous devons également soutenir la Grèce en lui apportant une aide technique, dans un effort conjoint de la Commission et des Etats membres.

L'économie européenne se trouve aujourd'hui à la croisée de chemins. Il est essentiel de mettre en œuvre les réponses à la crise pour assurer un changement de cap et stimuler la croissance et la création d'emploi. Lorsque nous aurons fini d'éteindre l'incendie, nous devons nous pencher sur les défis du futur, notamment sur les étapes du renforcement de la gouvernance de la zone euro et sur ses instruments. A cet effet, la Commission a préparé un livre vert sur les obligations de stabilité publié en novembre 2011, accompagné d'un débat public organisé avec l'aide précieuse du Parlement européen. Dans ce débat, la question de la durabilité doit être mise en avant. L'obligation de stabilité devrait aller de pair avec un renforcement de la surveillance et de la coordination, qui sont des contreparties essentielles pour assurer des finances publiques durables. Dans le cadre de la préparation du livre vert, nous avons écouté avec attention les propositions des derniers mois et auditionné un certain nombre d'organismes. Le Conseil allemand des économistes suggère l'émission conjointe d'obligations limitées dans le temps et dans leur taille afin de

ramener la dette publique de tous les Etats membres à moins de 60 % du PIB. Sans confondre cette proposition avec la question des euro-obligations, soulignons sa pertinence et sa faisabilité. Elle mérite un examen approfondi dans la perspective de la stabilité macroéconomique en Europe.

En conclusion, nous avons parcouru un long chemin ces dernières semaines vers la réalisation de l'Union économique et monétaire en développant une architecture appropriée et renforcée. La nouvelle gouvernance économique vise à garantir que tous les Etats membres partagent la préoccupation pour la politique économique commune. Elle doit contribuer à une croissance équilibrée, à la stabilité, à l'emploi et au progrès social. J'ai la conviction que les réformes entreprises, si elles sont difficiles pour les citoyens, n'en constituent pas moins les bases solides d'une croissance soutenable et de la création d'emplois en Europe. Ce sont les objectifs que poursuit la Commission européenne.

Panel

Le débat était animé par Sylvie KAUFFMANN, Directrice éditoriale du Monde.

Participaient à ce débat :

Daniel COHN-BENDIT, député européen, co-président du groupe des Verts/Alliance Libre Européenne au Parlement européen

Jean-Dominique GIULIANI, Président de la Fondation Robert Schuman

Sylvie GOULARD, Députée européenne, Coordinateur, pour le groupe ADLE, de la Commission économique et monétaire du Parlement européen

Elisabeth GUIGOU, Députée de Seine-Saint-Denis, ancienne Garde des Sceaux et membre de la Commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale

Jean-François JAMET, économiste, enseignant à Sciences Po Paris

Constance LE GRIP, Députée européenne d'Ile-de-France

Sylvie KAUFFMANN

Pour commencer, je suis ravie d'être entourée de femmes dans ce panel. Je participe à suffisamment de conférences exclusivement masculines pour saluer leur présence. L'Europe, c'est aussi cela. Le thème qui nous réunit ce jour est celui de la crise et des moyens d'y répondre à l'échelle européenne. Jean-François JAMET, je vous propose d'ouvrir le débat.

Jean-François JAMET

La crise a commencé depuis bientôt cinq ans et n'est pas terminée. Il est difficile, dans ces conditions, de dresser le bilan des réponses que l'Europe a apportées. Beaucoup a été fait au cours de cette période. Il est vrai que les taux d'intérêt de certains Etats membres se détendent. Cependant, l'édifice construit difficilement ces cinq dernières années pour dresser un rempart face à la crise reste fragile, comme en témoigne le processus de ratification du mécanisme européen de stabilité et du pacte budgétaire. En outre, la zone euro sera en récession en 2012. Pourquoi a-t-il fallu cinq ans pour parvenir à ces réalisations ? Pourquoi sommes-nous toujours en récession ?

Soulignons tout d'abord les dilemmes avec lesquels l'Europe se débat. Le premier résulte des divergences économiques existantes entre des pays qui font partie d'un même ensemble intégré économiquement. Le niveau de décision n'est pas simple à déterminer. Le second dilemme résulte de l'impossibilité d'appliquer, dans la cadre de la solidarité qui prévaut au sein de la zone euro, les mécanismes classiques d'ajustements. Malgré l'envie d'avancer rapidement, les réponses à la crise doivent donc s'envisager dans un cadre temporel relativement long.

La zone euro a tenté de réduire les effets de la crise conjoncturelle pour éviter qu'elle ne se transforme en crise structurelle. Dans ce cadre, la gestion de la crise de l'endettement a consisté à transférer de la dette privée vers de la dette publique et des engagements financiers d'Etats membres vers d'autres Etats membres, dans un système de vases communicants. Loin d'être réduite, la dette publique et privée a été partagée et a augmenté pendant la crise.

Dans ce contexte, une institution fédérale indépendante a garanti les mécanismes de financement au sein de la zone euro. En assurant la disponibilité des liquidités, à court terme au début de la crise puis à plus long terme, la BCE a tenté de maintenir le financement de l'économie. Son bilan a doublé et dépasse celui des Etats-Unis.

Ces efforts ne fonctionnent que si l'investissement repart. Or l'investissement requiert des financements et des projets d'investissement. Dans la zone euro, les montants de l'investissement restent inférieurs de 10 % à leur niveau de 2007 et la relance de l'investissement est désormais l'enjeu principal. Sans lui, les problèmes de l'économie réelle ne peuvent être résolus. Ainsi, le taux de chômage continue à croître dans la zone euro pour s'établir à 10,7 % alors qu'il a cessé d'augmenter aux Etats-Unis. Lorsqu'il repartira à la baisse, l'Europe aura franchi un pas.

Enfin, l'architecture économique et monétaire constituée pendant cette période manque de simplicité et de lisibilité pour les citoyens, ce qui pose un problème d'expression politique. L'enjeu est de renforcer la responsabilité politique européenne, exprimée simplement et pouvant être contestée par les citoyens dans des élections où seraient discutées des politiques économiques abordées jusqu'à présent uniquement au niveau national.

Sylvie KAUFFMANN

Elisabeth GUIGOU, comment pouvons-nous faire avancer le couple discipline-croissance ? Comment pouvons-nous simplifier le processus pour les citoyens ?

Elisabeth GUIGOU

Cinq ans après, l'Eurobaromètre montre que les Français croient encore en l'Europe. Il n'est pas trop tard, mais il est temps de prendre des mesures fortes pour ne pas décevoir définitivement l'attente des Français et des Européens.

Le bilan est contrasté. Sur la crise financière, nous avons évité le cataclysme systémique. L'épicentre de la crise mondiale s'est déplacé sur l'Europe. Nous avons cependant agi trop peu et surtout trop tard. La crise a éclaté en 2008, mais il a fallu attendre 2010 et le printemps 2011 pour décider des montants et de l'élargissement des compétences. Il a également fallu attendre la dégradation de la note des pays européens pour annoncer la mise en place du mécanisme européen de stabilité. Nous avons évité le pire, sans avoir la capacité de prendre des décisions complètes. Sur la crise économique et sociale, nous avons fait preuve d'une réaction brutale et lacunaire face à la Grèce, aucune mesure n'ayant été prise pour relancer la croissance. Au niveau démocratique, la régression est terrible.

Par rapport à la crise financière, nous vivons actuellement une accalmie, dont il faut souhaiter qu'elle dure. Nous avons besoin d'un fonds de secours mieux doté, avec une licence bancaire, une régulation du système financier à la hauteur, une taxe sur les transactions financières et une mutualisation de la dette. Nous avons donc encore beaucoup à faire.

Sur la crise économique et sociale, ce qui a été dit jusqu'à présent n'est que du *lip service*. Nous trouvons deux mots dans les traités, des déclarations habituelles des chefs d'Etat et de gouvernement qui renvoient aux Etats membres la responsabilité d'agir, ce qu'ils n'ont pas fait depuis des années, et aucun acte européen pour relancer l'investissement. Nous avons besoin d'actes européens pour relancer la croissance. Si François Hollande est élu à la présidence de la République française, nous demanderons un réexamen et des compléments.

La discipline budgétaire est bien évidemment indispensable. Les règles d'or existent depuis le traité de Maastricht et ont été améliorées avec le traité d'Amsterdam, le pacte de stabilité et le "six-pack". De l'avis de nombreux commissaires européens, nous n'avions pas besoin de nouveau traité pour faire appliquer ces règles. Certains l'ont jugé indispensable parce que des pays, dont la France depuis 2003, n'appliquent plus ces règles. Lorsque l'un des deux pays fondateurs ne respecte pas les règles, la situation politique devient difficile à admettre par les autres pays. Il est indispensable de respecter les règles et nous le ferons. Mais il faut compléter ce dispositif. Sans croissance, nous ne pourrions résoudre les problèmes de chômage, de précarité, de dette et de déficit. Nous devons relancer l'investissement par des actes européens, par exemple par des projets de

banque par l'intermédiaire de la BEI. Les domaines sont nombreux : économie numérique, énergies renouvelables, etc.

Au niveau social, le vide est sidéral. Jean-Claude Junker l'a d'ailleurs rappelé à plusieurs reprises : l'initiative est absente et le dumping fiscal et social continue à alimenter la concurrence entre Etats membres de l'Union européenne. Combien de temps allons-nous continuer à le tolérer ? Les mots ne suffisent pas, il faut passer aux actes.

Au niveau démocratique, l'Europe n'a jamais été exemplaire, mais nous assistons à une véritable régression. La méthode intergouvernementale prévaut sur la méthode communautaire. La Commission et le Parlement ont été affaiblis. Aucune compétence nouvelle ne leur est accordée alors qu'on envisage d'approfondir l'intégration budgétaire et fiscale. Enfin, la gouvernance démocratique est concentrée dans un directoire franco-allemand qui impose sa loi à d'autres pays qui le supportent de moins en moins. La "lettre des 12" en témoigne, tout en posant la question de la croissance. Je n'approuve pas cette lettre dans son intégralité en raison de son caractère trop libéral et de l'absence de prise en compte de la problématique sociale, mais elle pose le problème de la croissance et du droit à la parole et à l'initiative de l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne, y compris les plus petits.

Sur tous ces éléments, une réorientation profonde est nécessaire pour rétablir la confiance des européens dans l'Union européenne. Certains disaient : « ils ont réussi parce qu'ils ont commencé par le rêve ». Je suis inquiète car nous sommes loin du rêve. Prenons des mesures concrètes sur la croissance et le social pour rétablir les fondamentaux et donner la perspective d'une Europe politique. Cela passe par le renforcement de la méthode communautaire.

Jean LEONETTI

Je partage ces convictions européennes, mais l'Europe ne se fait pas seule. Il est amusant de constater que ceux qui dénoncent la domination du couple franco-allemand avancent des propositions franco-françaises comme s'il suffisait de se présenter devant les autres pays en affirmant faire du social, en proposant de faire de la Banque centrale une réserve fédérale à l'image de celle des Etats-Unis, de créer un fonds de stabilité financière et un mécanisme européen de stabilité pour être immédiatement obéi.

C'est méconnaître une construction européenne faite d'initiatives et de respect. Dans cette période de crise, les initiatives intergouvernementales ont pallié l'absence d'initiatives de la Commission européenne. La "lettre des 12", quant à elle, est une initiative ultra-libérale qui prône la dérégulation de tous les marchés, avec l'impossibilité de ne pas mettre en concurrence le social et le culturel. Je suis contre une telle initiative et la France doit l'être également, car son rôle est aussi de protéger un service public à la française et

d'introduire de l'écologie, du social et de l'innovation dans les marchés publics. Effectivement, une Europe nouvelle est à construire. Aurions-nous pu faire mieux ? Nous aurions peut-être pu agir plus rapidement. Sur l'aide à la Grèce, le fonds européen de stabilité financière, la gouvernance économique, c'est la France qui a pris l'initiative. Obtenir une gouvernance économique de la zone euro auprès des Allemands nécessite du dialogue.

Nous ne sommes pas obligés d'oublier le rêve pour continuer à construire pas à pas une Europe nouvelle. Jamais l'Europe n'a été aussi loin dans l'intégration et le fédéralisme, auquel je suis favorable. Force est alors de constater que des étapes décisives ont été franchies dans la construction européenne. A l'avenir, il y a aura plus de social, de solidarité et de convergence sur l'impôt sur les sociétés. Concernant la taxe sur les opérations financières, la volonté de la France a entraîné huit autres pays européens.

L'Europe est une construction complexe, qu'il faut rendre lisible aux citoyens. On ne peut cependant la simplifier parce que nous traversons une période particulière. Elle se construit pas à pas, avec difficulté, ainsi qu'avec des referendums, gagnés et perdus. Nous devons veiller à ne pas lâcher le lien démocratique et faire en sorte que la pédagogie ne soit pas un espace vide laissant la place aux eurosceptiques ou aux populistes. Les actions européennes ont été lancées à l'initiative de la France, qui a entraîné les autres pays européens, y compris l'Allemagne. Elle a refusé l'Europe libérale qu'on lui proposait pour une Europe plus intégrée. D'autres poursuivront les étapes suivantes de la construction européenne. Je leur fais confiance si le peuple français leur fait confiance.

Sylvie GOULARD

J'insisterai sur un seul thème : le manque de démocratie. La crise a permis de comprendre que nous avons pris une décision fondamentale il y a vingt ans, celle de partager la même monnaie. Nous avons feint que cette décision ne nous engageait pas et que nous pouvions tirer tous les avantages de la monnaie unique en restant souverains et en vivant dans l'illusion selon laquelle tout irait bien si chacun gérait bien son économie. Economiquement, c'est absurde. Gérer correctement une économie qui repose sur une monnaie commune avec des politiques distinctes pouvant avoir des effets les unes sur les autres ne fonctionne pas. Si cette crise renforce la prise de conscience à cet égard, nous aurons fait un grand pas.

Ce système n'est pas durable. Tout d'abord, il n'apporte pas la prospérité à tous. A cet égard, chaque Etat doit tenir ses engagements. La situation économique, sociale, financière et du marché du travail des pays varie au sein de la zone euro. Nous devons cesser d'envisager la mondialisation à travers le prisme français en considérant qu'elle est nécessairement destructrice du modèle social. Nous devons par ailleurs assurer notre

crédibilité face au reste du monde et au marché. Nous ne pouvons faire croire à un investisseur étranger que nous avons une monnaie et une perspective uniques si nos discours glorifient l'intergouvernemental et la souveraineté des Etats membres. Nous devons nous accorder sur un message simple.

La querelle intergouvernementale-communautaire ne répond pas à nos besoins. Nous avons besoin de bien plus, notamment de contrer l'idée d'une souveraineté nationale pure et parfaite au sein de laquelle chacun débat pour élire un chef suprême. Le Président de la République française n'est que l'un des membres du Conseil européen qui prend des décisions qui engagent notre pays. Ce discours n'est entendu que trop rarement. Nous ne pouvons continuer avec des systèmes de juxtaposition de souverainetés nationales, légitimes certes, mais qui aboutissent à l'élection d'un Conseil européen à la position méconnue des citoyens et qui prend ses décisions sans transparence ni débat préalable. Pour la gestion de la crise, le problème est identique. Le Parlement européen, qui contrôle la Commission européenne, n'a pas la possibilité de contrôler le Conseil européen.

Ceci nous amène à poser la question taboue de l'*accountability*. A cet égard, le discours du gouvernement français sur le gouvernement économique est révélateur. En démocratie, un gouvernement est responsable devant le Parlement. Angela Merkel s'est rendue à plusieurs reprises devant le Bundestag depuis le début de la gestion de crise quand Nicolas Sarkozy convoque deux journalistes à l'Elysée. A aucun moment, le représentant français du Conseil européen n'est soumis aux questions de la majorité et de l'opposition sous le regard du public. Politiquement, le Conseil européen n'est pas, pour les citoyens, un gouvernement économique et il ne doit pas l'être tant qu'il ne peut être censuré.

Il n'est plus temps d'opposer la rigueur et la croissance, l'intergouvernemental et le communautaire car à l'évidence, les deux sont nécessaires. Nous sommes en train de perdre les citoyens. Il est urgent de poser les bonnes questions, car notre avenir réside dans l'attachement à l'Europe.

Daniel COHN-BENDIT

Dans la construction européenne, nous devons nous expliquer et rendre transparentes les décisions. Il est extraordinaire que le ministre soit favorable à la taxation sur les transactions financières alors que le gouvernement s'y opposait il y a trois ans. Le changement de position n'est pas critiquable en soi, mais il doit s'accompagner d'explications. Les citoyens, qui comprennent difficilement la situation, ne peuvent évoluer démocratiquement dans le contexte d'une méthode intergouvernementale marquée par l'absence de transparence.

Je ne comprends pas la gauche française face au mécanisme européen de stabilité. C'est l'un des éléments les plus positifs que nous ayons arraché à l'Allemagne et il a fallu que le Parlement européen se batte à ce sujet. Les socialistes ont refusé de participer et deux écologistes ont voté contre au Sénat, ce qui n'empêche pas la gauche de vouloir augmenter la puissance d'un mécanisme qu'elle n'a pas voté. Cette attitude illogique résulterait de l'impossibilité, en campagne électorale, d'être favorable à un mécanisme complexe, difficile à expliquer, et mis en place par le gouvernement. Le problème de l'Europe réside dans ce refus d'expliquer la réalité.

La réalité européenne est simple : depuis cinq ans, nous apprenons à surmonter le souverainisme national des politiques économiques. Le nouveau traité qui doit être ratifié prochainement renvoie à des lois secondaires votées par le Parlement européen. Le frein à l'endettement, par exemple, est présent dans le "six-pack". Olli Rehn est désormais responsable de la gouvernance et de la supervision des politiques financières des pays européens, avec la possibilité d'intervenir en cas de non-respect des accords. Ces décisions, publiées au journal officiel européen, font loi. Le débat sur le traité est donc inutile. Il peut toutefois être l'occasion de réintroduire de la politique. Pour l'investissement, dans une Europe qui compte 500 millions de citoyens, nous devons au moins prévoir un montant de 500 milliards d'euros. Le ministre évoque les bons projets, mais pour l'instant, personne n'en a décidé. Sur la dette et l'investissement, l'unification allemande montre que la proposition de fonds d'amortissement de la dette est viable. La chancelière a rejeté en quelques minutes une solution proposée à l'unanimité par les instituts économiques allemands qui ont pour fonction constitutionnelle de conseiller le gouvernement allemand. J'avoue avoir été surpris par sa capacité de répondre aussi rapidement à une solution dont l'élaboration a demandé plusieurs semaines. C'est là que le débat européen est aberrant.

Sur la solidarité, nous devons aller plus loin pour laisser une chance à l'Italie, à l'Espagne et au Portugal de ne pas avoir des taux d'intérêt de 5 % à 7 %. Avec la Banque européenne d'investissement, il nous faut également construire un plan d'investissement. A ce propos, le peuple grec ne peut soutenir le plan d'austérité. Il ne suffit pas de vouloir des transformations majeures. Encore faut-il qu'une population soit capable de les assumer. Plutôt qu'un fonds spécial de remboursement de la dette, il serait préférable de mettre en place un fonds d'investissement géré par les Grecs et l'institution européenne. Il y a beaucoup à faire dans le domaine des énergies renouvelables dans un pays qui importe 80 % de son énergie sous forme pétrolière, comme dans le domaine de l'industrie pharmaceutique produisant des génériques. Il s'agit d'investir dans l'économie réelle. Enfin, l'investissement politique en Grèce consisterait à réunir la Grèce et la Turquie autour d'une table en l'accompagnant d'une stratégie de réduction du nationalisme grec. Il est par ailleurs évident que l'évasion fiscale est un problème de taille. L'exemple des armateurs

grecs possédant des comptes en Suisse l'illustre. Ne pourrait-on pas poser la question de l'imposition de la levée du secret bancaire pendant un temps ?

La crise nous oblige à accepter le fait que ces problèmes ne peuvent plus être résolus au niveau national. La méthode intergouvernementale qu'évoque Jean Léonetti n'est pas la plus rapide. Le Parlement européen a avancé plus rapidement dans sa conception de la régulation de la crise. Le problème est celui de la volonté, de la pensée et de la démocratie en Europe.

Jean-Dominique GIULIANI

Puisque nous faisons un bilan avant d'envisager les perspectives et que le plus difficile semble avoir été surmonté financièrement, nous pouvons parler franchement. L'Union européenne a mal surmonté la crise avant de se ressaisir. La crise mondiale a commencé en 2007 aux Etats-Unis avec la crise des *subprimes*, suivie de l'effondrement d'une grande banque d'affaires et du sauvetage du système financier par la BCE. La crise a ensuite traversé l'Atlantique du fait de nos faiblesses dans la gestion publique, de notre endettement, mais aussi de notre défaut de gouvernance européenne. Les Etats se sont divisés. La Commission a commencé par nier la crise avant de confier la parole à des porte-parole plutôt qu'à des Commissaires responsables devant le Parlement. Par une communication anxiogène, elle a contribué à aggraver la crise. Le Parlement, quant à lui, a entretenu la querelle intergouvernementale/communautaire. Pendant ce temps, l'Europe a été attaquée et mise au défi par la communauté financière. Elle a mis du temps à répondre. Nous avons tous contribué, par une crise de confiance interne, à accroître la défiance externe. Nous devons en tirer la leçon pour l'avenir : l'Europe doit être un espace politique qui se défend. Hier encore, un porte-parole de la Commission a affirmé publiquement que l'Espagne n'allait pas respecter ses engagements financiers. Ce n'est pas ainsi qu'on s'adresse au marché. Monsieur Barroso a d'ailleurs réaffirmé le soir-même sa confiance en l'Espagne.

Nous voulons que l'Europe soit un projet mondial. Dès l'origine, le projet de l'Union européenne était de répondre à la mondialisation. Aujourd'hui, nous devons nous défendre, sans nous interdire la puissance et en améliorant notre communication à l'égard du reste du monde. C'est dans cette direction que les esprits doivent évoluer, que ce soit au niveau des gouvernements, du Parlement, de la Commission ou du Conseil européen, pour prendre la mesure de la mondialisation dont nous avons besoin. Attaquée, l'Europe n'a pas su répondre. Elle a finalement résisté et se projette dans l'avenir. Ne reproduisons pas les erreurs d'hier.

Daniel COHN-BENDIT

Concernant l'Espagne, il est impossible de s'en tenir uniquement aux règles de stabilité dans un contexte où le chômage atteint 20 % de la population, voire 40 % chez les jeunes. Là réside le problème de l'Europe envers les citoyens. La Commission doit annoncer des propositions et apporter des réponses.

Questions de la salle**De la salle**

Concernant l'initiative européenne sur la pauvreté, quel est le résultat des travaux menés ? N'était-ce que du marketing politique ?

Sylvie GOULARD

En tant que présidente de l'intergroupe sur la lutte contre la pauvreté, je peux vous assurer que ce n'est pas du marketing politique. Le sujet est très complexe. Je tiens d'ailleurs à rendre hommage à la Commission qui a fait de la lutte contre la pauvreté l'un des axes de l'Agenda 2020, qui devrait guider l'action des Etats membres. Concrètement, l'intergroupe s'est battu pour maintenir le programme d'aide aux plus démunis et pour garantir l'accessibilité de l'alimentation. C'est une bataille longue et pénible.

De la salle

Madame Guigou, vous évoquez le désastre de l'absence d'harmonisation fiscale et sociale au sein de l'Union européenne. N'est-ce pas vous qui avez négocié le traité de Maastricht en 1992, sacralisant ainsi le principe de la concurrence sociale ?

Les Français seraient favorables à un contrôle renforcé de l'Union européenne. Pourquoi n'y a-t-il pas eu plus d'actions pour renforcer le contrôle des fonds européens ? En pratique, de nombreux pays utilisent des fonds structurels pour faire des réserves de trésorerie, construire un rond-point ou rénover un stade de football. Est-ce vraiment la destination de ces fonds ?

Comment peut-on construire une Europe sociale sans les Européens ? Le déficit de communication entre les institutions européennes, les gouvernements nationaux qui devraient s'en faire le relais et les citoyens persiste. En période de crise, ne faudrait-il pas rapprocher l'Europe des citoyens ?

Elisabeth GUIGOU

Je ne partage pas votre analyse du traité de Maastricht. Rappelons que le traité de Rome a commencé par établir des règles de construction du marché intérieur avec des

règles de concurrence qui restent la politique la plus aboutie de l'Union européenne. Les efforts ultérieurs, avec l'Acte unique proposé par Jacques Delors puis le traité de Maastricht, ont permis d'avancer vers une plus grande harmonisation fiscale et sociale, en élargissant les prérogatives de la Commission. Le premier protocole social adopté par l'Union européenne a été annexé au traité de Maastricht. Ce n'est qu'un protocole car les Britanniques refusaient alors l'ajout de dispositions sociales au traité, ce que Tony Blair a fini par accepter en 1997 pour le traité d'Amsterdam. L'harmonisation fiscale et sociale requiert un effort constat.

Actuellement, le problème principal réside dans l'absence d'un salaire minimum européen proportionné aux capacités de chaque pays. En Allemagne, l'absence de convention collective dans l'agriculture et dans certains services conduit à rémunérer des salariés 6 euros de l'heure. On ne peut continuer ainsi. Nous avons besoin d'instaurer un salaire minimum. En matière fiscale, il faut passer à la règle de la majorité, adopter une véritable directive "épargne" et rapprocher l'impôt sur les sociétés à l'instar de ce qui a été fait pour la TVA.

La démocratie doit quant à elle s'appuyer sur un renforcement de la Commission européenne. Elle doit cesser de s'affaiblir elle-même, mais il faut aussi que les Etats membres cessent de l'affaiblir. Le Président de la Commission européenne devrait être élu par le Parlement européen et lors des élections au Parlement européen, les partis politiques devraient accepter des listes transnationales pour ouvrir un débat politique au niveau européen. Enfin, de la transparence est requise et ce rôle incombe au Parlement.

Sylvie GOULARD

Sur la concurrence, les débats français sont irréalistes. La concurrence est l'une des conditions de la croissance. Je ne parle pas de la concurrence déloyale, mais de la concurrence loyale fixée dans le traité de Rome, qui permet de lutter contre les rentes de situation, d'infliger des amendes aux entreprises qui forment des cartels et d'orienter l'argent public vers les secteurs d'avenir. Il convient également d'admettre qu'il est normal, dans une économie, que des entreprises ferment.

Jean-François JAMET

Le débat sur la concurrence fiscale mérite d'être actualisé. Dans un contexte de tentative de résolution des déséquilibres économiques au sein de la zone Euro, ne pas être capable de jouer sur le taux de change conduit à pratiquer des dévaluations fiscales, ce qui consiste à augmenter la TVA et à diminuer les cotisations sociales en rendant ainsi la production locale moins coûteuse. Cette option, suivie par l'Allemagne en 2001, a été

appliquée récemment en France. Ce scénario a pour inconvénient d'entraîner un enchaînement de dévaluations désordonnées sans cohérence au niveau européen. Actuellement, les déséquilibres du coût du travail et des balances des paiements ne se réduisent pas, voire continuent à s'accroître. La question va donc se poser dans les pays concernés, notamment en Grèce. Il importe que la Commission se saisisse du sujet pour lancer une réflexion au niveau européen, afin d'obtenir l'effet souhaité.

Olli REHN

En effet, il existe un besoin de convergence des politiques économiques et budgétaires. C'est un objectif de la réforme de la gouvernance, notamment du Pacte pour l'Euro Plus. Dans ce domaine, la Commission a mené plusieurs actions concrètes.

L'impôt sur les sociétés en est un premier exemple. Si le besoin de convergence est évident, le traité ne l'autorise pas et nous sommes liés par l'unanimité dans ce domaine. En tenant compte de cette contrainte, nous avons présenté une proposition d'impôt sur les sociétés à assiette coordonnée, ce qui implique une coordination des assiettes fiscales au sein des pays européens et de l'Union européenne. C'est une première étape importante de la convergence.

Mon second exemple est la taxe sur les transactions financières. L'un de nos objectifs est que le secteur financier, largement responsable de la crise financière actuelle, en porte une partie par le biais de la taxe. Nous souhaitons mettre cette taxe en place au niveau mondial et l'avons présentée au G20 et au FMI. Pour l'instant, cette proposition de réforme n'entraîne pas d'unanimité. L'Union européenne doit réfléchir si elle est prête à aller de l'avant en l'absence d'accord mondial.

Daniel COHN-BENDIT

Sur le thème du contrôle, il n'existe pas d'administration européenne : les contrôles sont réalisés par les administrations nationales.

Concernant la convergence fiscale, l'économie numérique pose un problème particulier. Amazon, par exemple, a son siège au Luxembourg tandis que Google a le sien en Irlande. L'argent généré en France va dans ces pays. Le rôle des institutions européennes doit être de garantir une concurrence loyale, y compris au niveau fiscal.

Le débat sur la taxe sur les transactions financières porte notamment sur l'affectation de cette taxe. Je préconise d'en allouer le montant au budget européen pour que l'Europe dispose de fonds propres et de capacités d'investissement. Je suis également favorable à ce que 0,1 % des appels téléphoniques en Europe alimente le budget européen. Ce montant serait supérieur à celui de la taxe sur les transactions financières. Ce n'est qu'avec un budget indépendant des Etats que L'Europe sera capable. La doter de

ressources propres aurait l'avantage de réduire les montants transférés des Etats vers l'Europe. Nous devons en discuter ensemble.

Jean-Dominique GIULIANI

Sylvie GOULARD réaffirme son attachement à la concurrence libre et loyale et je le partage. Précisons cependant que la dimension mondiale et non seulement européenne des problèmes que nous rencontrons vaut pour la concurrence. Les grands groupes des NTIC sont implantés aux Etats-Unis et soutenus alors que nous sanctionnons régulièrement ceux qui tentent de faire de même en Europe. La jurisprudence européenne, en son état actuel, ne permettrait pas de faire d'EADS un leader mondial de l'aviation civile et commerciale. Le problème ne réside pas seulement dans nos règles internes : l'Europe doit s'adresser au monde. Ce faisant, elle retrouvera la confiance des citoyens. Il est par exemple difficile d'appliquer la législation de taxe sur le CO₂ sur les compagnies aériennes européennes quand la Chine, l'Inde et les Etats-Unis refusent de faire de même.

Daniel COHN-BENDIT

Après un accident sur un bateau près des côtes américaines, les Etats-Unis ont imposé en un mois le bateau double coque. Ils ont réagi et ceux qui voulaient rejoindre leurs ports devaient se mettre en conformité. Sur les avions, la problématique est la même. Il faut arrêter avec ce fantasme. Pourquoi l'OMC accepte-t-elle la Chine sans imposer le droit syndical ? La concurrence loyale dans des pays sans droit syndical n'existe pas. Si l'Europe défend la concurrence loyale, elle soutient ce faisant l'avancée de la démocratie.

Sylvie GOULARD

Il est contradictoire de vouloir une Europe qui se défend tout en s'alignant sur le moins-disant. Le Parlement européen a par exemple refusé d'accepter la violation de la loi européenne sur la protection des données personnelles pour satisfaire des tiers qui souhaitaient y avoir accès dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Les règles de concurrence européennes sont un modèle pour le reste du monde, même si certaines n'ont pas eu les effets voulus. C'est avant tout la volonté des Etats qui fait défaut pour compléter la politique de la concurrence. Ainsi, il est souvent question de politique industrielle européenne mais elle restera sans effet tant que les pays se limiteront au niveau national. La politique industrielle française n'est pas non plus exempte d'échec et nous devons arrêter de nous ériger en modèle. Rappelons que la France a gaspillé l'argent du contribuable dans le Concorde et a mis des années à concevoir un train à grande vitesse. Pendant ce temps, les Allemands et les Italiens ont une industrie.

Sylvie KAUFFMANN

Nous parvenons au terme du débat sur le bilan des réponses européennes à la crise.
Je remercie l'ensemble de nos intervenants.

La réponse européenne à la crise : quelle perspective ?

Introduction

Michel BARNIER

Commissaire européen chargé du Marché intérieur et des services

Je remercie la Représentation française de la Commission européenne et les associations partenaires de leur initiative. Il devenait nécessaire, voire urgent, de débattre de ces sujets. Dans le contexte de l'élection présidentielle française, les problèmes évoqués se posent souvent au niveau européen et c'est à ce niveau que les solutions doivent être recherchées.

Depuis ce matin, nous parlons des crises qui s'enchaînent avec un effet cumulatif. La crise financière, dont l'épicentre était aux Etats-Unis, a aggravé la crise de la dette souveraine, dont l'épicentre est en Europe, et ses conséquences sociales, économiques, humaines et politiques. N'oublions pas la crise alimentaire et la crise écologique avec le changement climatique. Nous affrontons ces crises en ayant en mémoire l'expérience d'autres pays ayant affronté, tour à tour et non concomitamment, des crises comparables. La manière dont nous traitons ces crises sont aussi des clés pour la confiance et la croissance.

Face à la crise financière, l'exemple du Japon dans les années 90 montre qu'il ne faut pas perdre de temps pour assainir les banques et renforcer la régulation financière. Ne pas le faire en temps voulu revient à perdre du temps et de la croissance. Depuis trois ans, des mesures ont été prises pour assainir le secteur bancaire et nous travaillons à mettre à l'agenda du G20 ces sujets. Depuis deux ans, j'ai livré la totalité des textes de loi européenne pour mettre en œuvre le G20 sur notre continent, à l'exception des textes sur la résolution des crises bancaires que nous présentons prochainement. Le temps démocratique est cependant plus long que le temps du marché. Ainsi, j'ai présenté un texte majeur il y a quatorze mois sur la régulation des produits dérivés qui a été évoqué en

Conseil européen il y a quelques jours à peine. En livrant ces textes, nous évitons de faire l'erreur d'attendre trop longtemps.

Face à la dette souveraine, les expériences du Canada et de la Suède montrent qu'il faut prendre des décisions parfois difficiles avec détermination et de manière ciblée, en évitant d'endommager les secteurs essentiels pour l'avenir. Il faut en effet préserver l'investissement. A cet égard, la règle d'or d'un déficit zéro pour les dépenses de fonctionnement ne doit pas s'appliquer à l'investissement d'avenir.

En matière de régulation économique et budgétaire, l'Europe a pris, certes douloureusement, de bonnes décisions. Le sujet de la gouvernance européenne lui est propre. Nous avons créé une union monétaire en laissant s'accroître la désunion économique et budgétaire. Nous sommes en train d'y remédier. Dans ce domaine le nouveau traité adresse la complexité de l'Europe et sa solidité en intégrant la règle économique et budgétaire. Difficilement négocié, ce traité est l'une des clés de la confiance entre Européens et avec les dirigeants politiques des autres régions du monde. Je recommande donc d'être très prudent dans sa remise en cause. Il faut également faire attention à la fracture sociale européenne, au sentiment d'exclusion d'une grande partie de la population qui ne trouve plus de travail ni de revenu minimum pour conserver un pouvoir d'achat. La fracture sociale n'est pas tenable, sauf à accepter le repli national, la montée du populisme et celle du protectionnisme.

L'action pour la régulation et pour la gouvernance conduite avec détermination par la Commission européenne et les actions d'assainissement dans chaque pays sont nécessaires. Pour autant, elles ne sauraient suffire. Il faut passer à la mise en œuvre d'une initiative européenne de croissance, notamment à travers des réformes structurelles qui créent l'écosystème européen dont les entreprises, à commencer par les PME, ont besoin.

L'atout principal de l'économie européenne est le marché unique, qui compte 500 millions de consommateurs et 22 millions d'entrepreneurs répondant à des règles communes. Dans le diagnostic que nous avons posé, nous avons avancé cinquante propositions législatives pour faciliter, plutôt que contraindre, la mobilité, l'investissement, l'innovation, le commerce équitable, l'économie de services, etc. 28 de ces propositions sont dans le processus législatif et doivent être votées pour assurer le progrès européen. J'ai cité plusieurs exemples sur les douze leviers de croissance, aussi bien sur les marchés publics que l'économie de service. Ce sont des mesures de croissance à moyen et long terme. Encore faut-il les mettre en œuvre.

Sur le court terme, des actions sont encore plus urgentes. La BCE a pris les bonnes décisions en plaçant la liquidité nécessaire à la disposition des banques pour que le système interbancaire puisse continuer à fonctionner. Il faut savoir que l'économie

européenne est financée à 75 % par les banques. Les fonds structurels européens, qui représentent 50 milliards d'euros par an, sont la seconde piste. Il est possible de mieux les cibler vers les sources de croissance. La BEI (Banque européenne d'investissement) a par ailleurs prêté 72 milliards d'euros en 2010 à l'économie. Enfin, nous avons souhaité émettre des obligations européennes communes pour l'investissement. Le projet de *bonds*, si la confiance est présente, est utile à tous, y compris l'Allemagne. Nous en avons notamment besoin pour la recherche et l'industrie.

En conclusion, nous devons retrouver deux éléments qui nous ont fait défaut ces derniers temps : l'audace industrielle et l'ambition politique. L'audace industrielle est encore mal perçue à Bruxelles mais les positions évoluent. Il n'est plus interdit non plus de parler de solidarité et d'économie sociale et compétitive. Nous devons retrouver l'audace des fondateurs de la CECA, être capable de diagnostiquer les secteurs d'avenir sur lesquels nous allons perdre notre souveraineté européenne si nous ne consentons pas les investissements nécessaires et faire que l'Europe redevienne une base de production. Une dizaine de secteurs ont été identifiés comme pouvant constituer la base de notre nouvelle politique industrielle sectorielle. Enfin, l'audace industrielle doit être soutenue par une ambition politique. Ce sont des étapes nécessaires de coordination, de gouvernance et de relance de la croissance. Il importe de renforcer la démocratie et l'unité, de la base au sommet, et d'inscrire notre action dans la perspective de l'Europe politique. J'espère que nous aurons un jour l'audace de la doter d'un président cumulant les fonctions de président de la Commission européenne et du Conseil européen. Une puissance est à la fois une économie, une monnaie, une politique étrangère et une défense. Nous avons encore du chemin à faire.

Panel

Le débat était animé par Véronique AUGER, Rédactrice en chef Europe à France 3.

Participaient à ce débat :

Jean ARTHUIS, Sénateur de la Mayenne, chargé d'une mission auprès du Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'avenir de la zone euro

Christophe CARESCHE, Député de Paris et membre de la Commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale

Michel GUERLAVAIS, Secrétaire national de l'UNSA chargé de la politique européenne et internationale

Fabienne KELLER, Sénatrice du Bas-Rhin, Vice-Présidente de la Commission des finances et de la Commission des affaires européennes du Sénat

Jean PISANI-FERRY, Directeur de Bruegel, centre de recherche sur les politiques économiques en Europe et Professeur associé à l'Université de Paris-Dauphine

Catherine TRAUTMANN, Députée européenne, Présidente de la Délégation socialiste française au Parlement européen

Véronique AUGER

L'Europe est-elle la réponse à la crise ? Quelle politique économique et monétaire doit-elle mettre en œuvre ?

Jean PISANI-FERRY

Sur certains sujets, la réponse n'est pas européenne. Je pense notamment aux questions du marché du travail, des performances du système éducatif et des finances publiques. La capacité d'évolution, d'encouragement et d'exhortation existe, mais ces sujets restent nationaux. La première question à nous poser est celle de la solution aux problèmes de dimension européenne, à commencer par la crise de l'euro. La BCE a administré une dose massive de calmants. Pour autant, les problèmes de la zone euro ne sont pas résolus et la crise a révélé des fragilités profondes et systémiques.

Rappelons que les problèmes de compétitivité persistent et que la crise de la dette souveraine reste présente. L'interdépendance des Etats et des banques, tous deux fragilisés, est au cœur du problème. Nous n'avons pas réellement apporté de réponse à la corrélation entre crise bancaire et crise de la dette souveraine. Accepter que les questions de supervision bancaire et de responsabilité du sauvetage des banques soient portées au niveau de la zone euro est un grand pas en avant. Affirmer la responsabilité nationale de chaque Etat sur le sauvetage de ses banques revient en effet à fragiliser le système bancaire. Inversement, les banques exposées aux fonds souverains sont également fragiles. Il faut alors leur imposer une diversification ou leur offrir un actif de référence dans la zone euro.

La priorité est de résoudre les problèmes de dimension européenne. Au niveau économique, ils imposent des décisions difficiles, qui peuvent favoriser l'intégration européenne en imposant des contreparties politiques. Les euro-obligations, par exemple, consistent pour un pays à garantir la dette d'un autre pays. Or aucun Etat ne l'acceptera sans avoir le pouvoir d'empêcher un pays de creuser sa dette. Ceci implique de pouvoir considérer comme sans valeur un budget voté sans conformité avec les engagements européens. Pour ce faire, un veto doit pouvoir être opposé par une institution possédant la légitimité démocratique ou juridique requise. C'est donc une question éminemment politique.

Je souhaite que nous utilisions le temps que nous laisse l'accalmie procurée par l'intervention de la BCE et les mesures d'ajustement budgétaire pour répondre à ces questions. La crise de confiance dans la zone euro est profonde et ne disparaîtra pas avec une baisse des taux d'intérêt. Les problèmes sont plus sérieux.

Véronique AUGER

En matière de politique économique, l'investissement et la croissance ne sont pas au rendez-vous.

Jean PISANI-FERRY

La stratégie actuellement poursuivie privilégie les ajustements budgétaires, en espérant qu'ils produisent de la compétitivité et à terme, de la croissance. Certes, la consolidation budgétaire est nécessaire. Cependant, il faut aussi réfléchir à la question du rythme, notamment pour l'Espagne. On ne peut en effet imposer des objectifs nominaux à un pays en récession dont la situation de départ est dégradée. Le réalisme implique de reconnaître que l'Espagne ne peut atteindre l'objectif d'un déficit public inférieur à 3 % du PIB en 2013 en partant d'un taux de 8 %. La consolidation prendra davantage de temps.

Il convient également de réfléchir à la problématique de la composition. Privilégier l'objectif en termes de déficit revient à négliger la manière dont l'ajustement budgétaire est mis en œuvre. Dans la précipitation, cela conduit à augmenter les impôts au rendement le plus immédiat avec des conséquences potentiellement négatives à moyen et long terme et non à lancer des réformes fiscales capables de relancer la croissance et de consolider les finances publiques. Ce ne sont que des expédients alors que nous avons besoin de renforcer le potentiel de croissance. Vis-à-vis du marché, il peut être contre-productif de privilégier des mesures ayant des effets négatifs sur le potentiel de croissance, comme il est négatif de sabrer les dépenses sans réfléchir à celles qui sont indispensables à la croissance (éducation, recherche, etc.). Il importe donc d'opérer un rééquilibrage entre objectifs nominaux et aspects structurels.

Enfin, le marché unique demeure la base de notre compétitivité et il reste beaucoup à faire. L'écart avec les Etats-Unis en matière de R&D se creuse au niveau des petites entreprises innovantes, les « *young leading innovators* » qui atteignent rapidement une taille de champion européen ou mondial. Se pose alors la question de la vitesse à laquelle les entreprises peuvent se développer sur un marché, accéder à des ressources financières et mobiliser des compétences. Ce problème concerne l'ensemble de l'économie européenne.

Véronique AUGER

Michel GUERLAVAIS, vous représentez l'UNSA et manifestiez récemment contre l'austérité et pour l'Europe sociale. Quelle est votre vision des perspectives européennes ?

Michel GUERLAVAIS

L'UNSA est membre de la Confédération Européenne des Syndicats, qui réunit 94 organisations de 36 pays. Les critiques que nous émettons face à la construction européenne ne sont pas franco-françaises. Nous sommes favorables à la construction européenne, reste à savoir quelle Europe.

Le 29 février, la CES a décidé d'organiser une journée européenne de mobilisation avant les réunions du Conseil européen de mars-avril, pour insister sur la nécessité d'arrêter la casse sociale et d'envisager les alternatives existantes en faveur de l'emploi et de la justice sociale. Il est temps de donner l'alerte à un moment où les chiffres du chômage atteignent des sommets et continuent à croître. Des situations comme celle de l'Espagne, confrontée à un taux de chômage de 23 %, porté à 50 % chez les jeunes, ne sont pas tolérables.

Notre alerte est également motivée par le fait que les politiques d'austérité généralisées en Europe attaquent frontalement le modèle social européen. Elles mettent en cause les salaires, les emplois, la protection sociale, les retraites, les services publics et les corps intermédiaires. Le dialogue social, tant au niveau européen que national, se tend en conséquence. Nous ne pouvons être d'accord avec une telle politique et voulons un changement de cap en Europe. Nous le demandons depuis longtemps et ne sommes manifestement pas entendus. Nous voulons par exemple une plus grande solidarité européenne sur l'endettement souverain, afin de ne pas laisser les marchés financiers spéculer sur les pays les uns après les autres. Dans le cas de la Grèce, l'austérité est un échec : deux plans ont été déjà lancés, qui s'accompagnent à chaque fois de dégâts sociaux considérables. Le peuple grec souffre et dans tous les pays européens, des mobilisations s'organisent. Veillons à ce qu'elles n'aboutissent pas à un rejet de l'Europe.

Les pays européens doivent faire preuve d'une plus grande solidarité, tout en se tournant vers une politique de croissance et d'emploi. Ce sont les salariés qui supportent le poids de la crise. Nous voulons des politiques de relance économique, notamment dans le domaine du développement durable et de l'industrie. A ce propos, les objectifs d'Europe 2020 sont intéressants, le problème étant que le Conseil européen ne prend pas d'engagement ferme tout en faisant de l'austérité un impératif. Comme pour la stratégie de Lisbonne, les éléments mis en avant sont rarement ceux mis en œuvre. Si nous reconnaissons l'action de Michel Barnier au sein de la Commission européenne, nous considérons cependant qu'il faut aller plus loin dans l'Europe sociale. La directive

européenne sur le détachement des travailleurs, par exemple, est une passoire et revient à mettre en concurrence les salariés au sein de l'Union européenne.

Force est de constater que l'adhésion à l'Europe est en perte de vitesse. Il serait pourtant dramatique que l'Europe ne fasse plus partie de la solution car une grande partie des réponses se situe à son niveau. Il importe que les hommes politiques resituent le débat au niveau européen. Pour toutes ces raisons, l'UNSA est fortement attachée à l'Europe, sans partager son orientation actuelle, et veut réconcilier les salariés avec l'Europe. Or il devient de plus en plus difficile aux syndicalistes de faire passer l'idée européenne chez des salariés dont les récriminations ne cessent de croître.

Véronique AUGER

Catherine TRAUTMANN, quelles perspectives envisagez-vous ? L'Europe peut-elle répondre dans la démocratie et la transparence ?

Catherine TRAUTMANN

Au niveau politique, la question déterminante est de savoir à quelle vitesse et avec quels moyens répondre non seulement à la crise économique et financière, mais aussi à la crise sociale. Le traité budgétaire récemment adopté ne traite qu'un seul volet, celui de l'austérité. La "lettre des 12" reprend la même méthode en choisissant, dans le cadre d'une économie de marché disposant de règles de concurrence, les politiques d'austérité et la libéralisation des emplois, qui renforcent la précarité et la durée du travail tout en privilégiant le financement des retraites par capitalisation sur la répartition. Dans ce débat, il est regrettable, pour la crédibilité de l'Union européenne et des parlementaires européens, de faire abstraction de la dimension humaine.

Sur le "six-pack", nous nous sommes divisés. Après débat, le choix a été une politique d'austérité sanctuarisée dans un traité dont nous n'avons pas besoin, puisque toutes les mesures de contrôle existaient. La seule vertu du traité budgétaire est de faire pression, de créer une automaticité des sanctions et de conférer une compétence à la Cour européenne de justice pour intervenir en cas de non-respect des engagements de rigueur budgétaire. C'est aussi une intrusion dans la délibération politique, entre un gouvernement qui s'engage vis-à-vis de la Commission et des parlements nationaux élus par leurs citoyens.

Les gouvernements portent une grande responsabilité dans le caractère paradoxal de ce mécanisme de légitimité. Le travail européen a en effet été remplacé par des sommets sans contrôle démocratique et sans capacité du Parlement à débattre. Or si le Parlement européen est co-décideur et co-législateur en matière budgétaire, ce n'est pas le cas pour la définition du cadre financier pluriannuel par lequel on peut apporter des réponses à la crise et rééquilibrer des efforts de rigueur indispensables, certes, mais insuffisants par eux-

mêmes. Aussi, les mécanismes de sanction sont difficiles à mettre en œuvre. Ils prévoient une condamnation lourde en cas de non-respect des engagements. Encore faut-il avoir les moyens de les respecter.

Dans ce contexte, le Parlement européen attire l'attention sur une double temporalité : le temps de la crise, qui requiert des mesures d'urgence, et celui de la relance de la croissance. L'Europe aurait gagné du temps en travaillant conjointement sur ces deux temporalités. Le débat sur les nouveaux instruments financiers reste à mener. Pour l'instant, nous n'avons pas encore de fonds dédié à la croissance, doté des moyens collectifs d'investissement à long terme. Or nous ne pourrions pas résoudre la crise en nous projetant uniquement dans le court terme. Nous devons relancer l'investissement, conférer les moyens aux organismes de financement public de sécuriser et de stabiliser l'investissement à l'échelle nationale, mais aussi européenne, et remobiliser l'épargne et les banques, non seulement sur leur survie, mais aussi sur le réinvestissement dans l'économie. C'est pourquoi je plaide pour une économie de la production.

Nous devons faire un choix : celui de l'emploi. La directive sur l'efficacité énergétique, par exemple, pourrait entraîner la création de deux millions d'emplois. L'installation des compteurs intelligents en France créerait 50 000 emplois. L'Europe manque par ailleurs de 700 000 ingénieurs informatiques. Nous devons croiser l'évolution démographique de la population, les compétences, la localisation des emplois et une dynamique de développement économique sur le long terme, qui s'appuie sur les transports et les réseaux de communication. Je suis favorable à un rééquilibrage des institutions communautaires en faveur du travail communautaire et non intergouvernemental, ainsi qu'à une véritable répartition des tâches entre les niveaux nationaux, européens et internationaux. Ainsi, le citoyen pourrait réaliser qu'une politique industrielle orientée vers l'excellence et qui pose la question de l'évolution des secteurs traditionnels peut être positive pour eux. Le retour à la croissance ne saurait se faire sans la confiance des marchés, mais aussi de la population.

Véronique AUGER

Jean ARTHUIS, quelle est votre analyse sur l'avenir de la zone euro ?

Jean ARTHUIS

L'euro se porte bien, mais l'Union européenne est en crise. C'est peu dire que les Européens peinent à sortir de la crise. L'euro a été perçu comme capable de répondre à toutes les attentes et de faire de l'Europe l'économie la plus compétitive. La sanction de la dévaluation a disparu et les Etats qui bénéficiaient de taux d'intérêt de 10 % ont bénéficié d'un taux de 0,1 %, ce qui a eu un effet sédatif. Les Etats se sont montrés bien conciliants

sous l'œil de la Commission qui a laissé faire. En 2005, nous avons même révisé le pacte de stabilité et de croissance. Il a fallu l'alerte grecque pour ouvrir les yeux sur la situation de la zone euro, dans laquelle chaque pays pouvait maquiller ses comptes publics, réputés sincères au nom de la souveraineté nationale.

Il est temps de prendre conscience de la réalité spécifique de la zone euro, composée de deux cercles concentriques : les 27 Etats membres de l'Union européenne et les 17 pays qui ont opté pour l'union monétaire sans se doter d'une gouvernance digne de ce nom. La zone euro s'est contentée de mettre en place un conseil des ministres de l'économie et des finances s'apparentant à un groupe informel doté de moyens dérisoires pour exercer ses responsabilités. Sans remettre en cause l'aspect communautaire, force est de reconnaître la nécessité d'une gouvernance spécifique de la zone euro. En faire partie implique une solidarité et des engagements qui n'ont rien de commun avec les engagements pris vis-à-vis de l'Union européenne. Se doter de l'euro revient à se retirer la possibilité de l'ajustement monétaire et à se soumettre à l'obligation de venir en aide aux autres membres de la zone en difficulté. Dans le cas de la Grèce, il s'agit d'accorder des prêts bilatéraux et de mettre en place un mécanisme européen de stabilité. Dans chaque Etat membre, les parlements sont saisis pour autoriser le consentement des prêts et des garanties et affectent les budgets nationaux et non européens. Ceci appelle une gouvernance spécifique.

Tel qu'il a été conçu à l'origine, le Pacte de stabilité et de croissance est un pacte de stabilité, mais aucunement de croissance. L'égarement dans sa désignation s'accompagnait de l'absence d'anticipation des réactions à avoir en cas d'accident. La confiance dans la Commission européenne est si faible qu'il est fait appel à la BCE et au FMI. Est-ce leur rôle ? C'est un véritable sujet.

De même, à quoi sert-il de parler de règle d'or sans partager le même langage budgétaire ? Le respect de la règle d'or implique une normalisation des comptes, des dépenses et des recettes publiques. Je souhaite qu'on puisse agréger les budgets des Etats de la zone euro pour pétrir ensemble le pacte budgétaire et se demander par exemple si les investissements en R&D sont en synergie. En effet, le budget européen représente peu par rapport aux dépenses publiques des Etats membres. Ceci appelle une réelle légitimité démocratique : nous devons doter la zone euro d'une gouvernance digne de ce nom, sous contrôle parlementaire. Pour que l'opinion publique européenne commence à exister, il importe que les parlements nationaux désignent des représentants pour constituer une Commission de surveillance des ministres de la zone euro. Les dix premières années de l'euro sont au fond des années folles, dont on peut s'étonner qu'elles aient perduré aussi longtemps sans sanction.

Il va falloir réconcilier les préoccupations du marché unique et de la zone euro. L'accumulation de directives protégeant les consommateurs a tendance à faire peser sur les producteurs et les salariés une pression telle que la délocalisation est souvent la réponse. Lorsque les grandes entreprises participent à l'investissement dans la recherche et le développement, la production se fait souvent en dehors du territoire européen. Dans le cadre du marché unique et de la concurrence, la protection du consommateur et du citoyen a conduit à édicter des normes qui vont à l'encontre des préoccupations de la zone euro, c'est-à-dire l'assainissement des finances publiques et la compétitivité.

Nous gagnerions en crédibilité si nous parvenions à mettre en cohérence les préoccupations de l'Union européenne, du marché intérieur et de la zone euro. Sans intégration politique, ce sera le chaos.

Véronique AUGER

Fabienne KELLER, quel est votre sentiment sur la crise ?

Fabienne KELLER

Beaucoup a été dit. Nous devons avoir à l'esprit les attentes et la réaction de la population, qui subit les conséquences des dérives économiques et budgétaires sans avoir eu voix au chapitre et en les ressentant comme injustes.

Dans le cadre d'un travail sur les zones frontalières, j'ai parcouru les frontières de la France. Dans ces zones, ces vingt dernières années, toutes les entreprises nouvelles se sont implantées de l'autre côté de la frontière française. L'implantation des entreprises en France, à l'intérieur de l'Europe, constitue donc un véritable sujet. Il comporte trois dimensions : droit du travail, fiscalité et stabilité des règles fiscales. La création de la zone euro s'est traduite par un avantage compétitif intolérable, appelé à s'accroître. Je plaide donc en faveur d'une convergence des fiscalités, de l'impôt sur les sociétés et des modalités de financement des systèmes de protection sociale.

Concernant le juste équilibre entre rigueur et relance, il est évidemment nécessaire de faire preuve de rigueur tout en trouvant les modalités de la relance. La difficulté est d'en trouver les modalités. Faut-il utiliser l'outil français des investissements d'avenir en envisageant l'équivalent au niveau européen ? Accentuer l'organisation des infrastructures et aider les secteurs des télécoms et de la recherche peut sembler une bonne idée. Encore faut-il en avoir les ressources. Des arbitrages sains restent à construire.

Je tiens ici à partager ma préoccupation quant à la possibilité de maintenir le secteur industriel en Europe. Dans le contexte de la mondialisation, les contraintes liées à l'écologie et aux consommateurs ont généré un mouvement de délocalisation des industries lourdes. Devons-nous renoncer à les accueillir sur notre territoire ? Pourrons-

nous, sans elles, maintenir les entreprises de transformation et de services ? Quelle est la stratégie européenne dans ce domaine ?

Un autre défi européen est la réorganisation bancaire. Par Bâle 3, nous avons exigé des ratios de fonds propres considérables qui renforcent les difficultés de financement de l'industrie et des collectivités. Ceci implique de créer des outils spécifiques en prenant conscience d'activités qui relevaient jusqu'à présent du secteur bancaire privé.

Enfin, se pose la question de la formation, des universités européennes et du savoir. Comment pouvons-nous favoriser les lieux de créativité où émergent des entreprises à forte croissance, qui créeront l'emploi dans dix à vingt ans ? Nous pourrions rappeler les statistiques de l'emploi des jeunes. En France, les moins de trente ans représentent plus de la moitié des contrats d'intérim. Il importe d'inverser le regard sur la jeunesse, la créativité et la prise de risque. C'est là que réside la croissance à moyen et long terme. L'encouragement à la création d'entreprise est promu au niveau européen et se retrouve dans les pôles de compétitivité. Il faut poursuivre l'effort et peut-être changer d'échelle.

En matière de gouvernance, j'approuve l'idée concrète d'un parlement à 17 Etats membres, composé des parlementaires européens des 17 Etats membres et des délégations des parlements nationaux, pour disposer d'un lieu démocratique où construire le pilotage des politiques européennes.

Au niveau mondial, l'économie réelle de l'Europe est secouée par les marchés financiers. Après la directive de libéralisation de 2007 sur la dérégulation des marchés financiers, nous ne savons plus quels sont les flux qui s'échangent. L'Union européenne propose à nouveau un certain encadrement. Je plaide en faveur de l'instauration d'une taxe mondiale sur les transactions financières et salue la volonté du Président de la République d'en créer une première. Bien qu'insuffisante, elle présente l'avantage de ne pas générer trop de délocalisation. Peut-être cette dynamique permettra-t-elle à la Commission d'examiner avec bienveillance la proposition de directive et au Parlement de lui apporter son soutien. Cette impulsion doit être transformée. Les marchés ont besoin d'être maîtrisés et de contribuer à la charge qu'ils ont créée. Malheureusement, ils se délocalisent facilement. L'efficacité passe donc par une action mondiale.

Véronique AUGER

Christophe CARESCHE, il ressort de ces échanges que les réponses restent à construire. Quelles sont vos propositions ?

Christophe CARESCHE

Les réponses restent effectivement à construire. Jusqu'à présent, la réponse européenne s'est focalisée sur deux sujets : la crise de la dette et la discipline budgétaire.

Je comprends que la discipline budgétaire doive être mise en place au niveau des Etats et des pays européens car c'est la clé de la confiance interne et externe. En revanche, elle est souvent présentée comme un « préalable ». A cet égard, il est temps d'ouvrir la discussion sur les orientations et la réflexion menée sur d'autres volets tout aussi indispensables.

Au niveau des Etats, deux sujets ont été écartés. Le premier est celui de la croissance. Le dernier Conseil européen a certes commencé à s'en saisir. Il le fait toutefois de manière vague. Face au risque de récession, il est impératif de traiter cette question, qui peut faire l'objet d'analyses différentes. Je comprends ceux qui prônent l'achèvement du marché intérieur tout en considérant que l'investissement, qui a régressé en Europe, est une question centrale. Or les ajustements budgétaires demandés aux Etats risquent d'impacter l'effort d'investissement et les prêts de la BEI seront moins élevés en 2012. Il faut donc impérativement traiter cette question en prenant des engagements politiques et financiers. La stratégie 2020, bien qu'intéressante, n'est pas portée par les Etats et n'est pas financée. Ceci pose la question d'un budget européen qui disposerait de ressources propres, d'obligations européennes, etc. Je souhaite que l'Europe se mette en disposition de traiter rapidement ces questions avec un agenda sur la croissance.

Le second sujet mis à l'écart est celui des excédents et des déficits. La Commission européenne a commencé à le traiter en publiant un rapport proposant des mesures d'alerte et une surveillance macro-économique. Ce rapport est néanmoins trop limité, dans la mesure où il se contente de fixer des excédents à 6 % et des déficits à 4 % en renvoyant le traitement de fonds à plus tard. Cette question doit aussi être traitée impérativement. L'euro, loin d'encourager la convergence économique, a encouragé les écarts. Pendant les dix premières années, il est vrai que des pays ont mis en œuvre des politiques non coopératives en misant sur l'offre, à travers des politiques de modération salariale. Or sans soutien à la demande dans les autres Etats membres, ces pays se seraient trouvés en difficulté puisqu'ils avaient besoin de débouchés. La question doit donc être posée dans toutes ses dimensions. Sur ce plan également, il nous faut avancer.

Des réponses ponctuelles ont été élaborées, mais nous avons besoin désormais d'une réponse globale. A l'évidence, un certain nombre de volets font défaut, dont la mise en œuvre passe par des discussions politiques. Nous savons que ces questions font débat. Ainsi, la France a longtemps voulu inscrire la croissance à l'agenda en rencontrant de grandes difficultés à faire prévaloir cette question. Il est temps de les traiter.

Questions de la salle

De la salle

Je suis originaire d'Europe centrale et des Balkans. Dans cette région, les pays sont marqués par des nationalismes qui refusent de s'éteindre, par la pauvreté et par le chômage. J'aimerais connaître les perspectives de l'Europe face à une Europe à deux vitesses.

De la salle

Si les dispositions du nouveau traité renvoient à des dispositions législatives déjà actées au journal officiel européen, quel est l'intérêt de ce traité ? Ouvre-t-il des perspectives ?

De la salle

J'ai 35 ans, je viens de Lorraine et suis sans emploi. Le problème du chômage est important. N'avons-nous pas mal considéré l'ensemble du problème européen ? Avons-nous pris le temps du recul pour identifier les difficultés sociales et environnementales ? L'association dont je suis trésorier, « Initiatives et Changement » en Lorraine, peine à trouver des moyens alors qu'elle porte un projet pour mai 2012. Avec un peu de recul, ne pourrait-on résoudre les difficultés de financement des associations ?

De la salle

J'aimerais des éclaircissements sur les réponses apportées à la crise en tenant compte de leur apport à l'intérieur de la zone euro ou en provenance de l'extérieur. Un prêt entre Etats membres de la zone euro n'a pas la même signification qu'un emprunt à l'extérieur. Il en va de même pour la balance des paiements et la balance commerciale.

Tous les intervenants évoquent l'impossibilité d'une solution sans croissance. Or depuis quelques années, on ne cesse de nous expliquer que le maintien et la généralisation de notre niveau de vie nécessiterait les ressources de plusieurs planètes. La croissance a ses limites. Pourquoi les élites n'imaginent-elles pas des processus dans lesquels nous ne dépendrions pas de la croissance ?

Michel GUERLAVAIS

Favorable à la construction européenne, l'UNSA a toujours appuyé les traités européens. Pour la première fois, notre organisation syndicale rend un avis négatif sur un

traité, de même qu'elle est défavorable au "six-pack". Ces instruments, outre le fait d'être méconnus des citoyens, attaquent l'emploi et les conditions de travail. Le débat est plus que jamais nécessaire.

Jean ARTHUIS

Le traité est utile. En cas d'accident, comme la crise de la dette souveraine grecque, il faut pouvoir prendre des décisions rapidement et assurer leur mise en œuvre en temps réel. De ce point de vue, le traité dote la gouvernance de la zone euro d'un règlement et répond à cette nécessité.

Sur la problématique de la croissance, nous devons nous préoccuper de sa qualité. A l'intérieur de la zone euro, les déséquilibres commerciaux ne cessent de croître. Dans ces conditions, la gouvernance est une nécessité impérative. Si nous l'avions instaurée, nous n'aurions pas laissé l'Espagne se perdre dans une apparence d'équilibre.

Il conviendrait par ailleurs de donner à chaque peuple les moyens de sa souveraineté. Quelle est-elle dans un pays dont l'Etat est surendetté et dont la balance commerciale est déficitaire ? En période de mondialisation, nous sommes restés à des niveaux de consommation élevés et continuons à consommer plus que nous ne produisons. Si nous voulons préserver l'équilibre social, nous devons désormais tendre à l'équilibre et nous mettre en capacité d'être compétitif à l'intérieur d'un espace de solidarité.

Sur l'Europe à deux vitesses, tous les Européens ont vocation à rejoindre la zone euro. Les fonds structurels doivent être ciblés sur les investissements d'avenir sans obliger les pays qui en ont besoin à s'endetter pour les cofinancer. Pour ce faire, la gouvernance de la zone euro doit être plus directive. Il faut aussi venir en aide à ceux qui aspirent à intégrer l'Union européenne.

Fabienne KELLER

La croissance est nécessaire pour créer de l'emploi. Nous devons en revanche nous interroger sur son contenu. Il est évident qu'elle doit être plus sobre en termes d'énergie. Pour créer cette croissance, nous pouvons nous fonder sur la réflexion nationale sur les investissements d'avenir, qui mise sur l'intelligence, la créativité et la recherche pour générer une croissance durable à long terme. L'investissement dans les universités va dans ce sens. Ce sont aussi les réseaux intelligents et les économies d'énergie. Un débat européen sur le contenu de la croissance est donc riche de sens. Il s'agit de dessiner un nouveau modèle de croissance partagé.

Jean PISANI-FERRY

Le traité comporte deux nouveautés, à savoir l'incitation au respect des règles budgétaires nationales et la création d'un mécanisme de sanction qui génère des responsabilités considérables en termes d'évaluation. Le reste du traité reprend effectivement les dispositions législatives existantes.

Sur l'Europe à deux vitesses, la coupure n'est pas Est-Ouest mais Nord-Sud. Dans cette perception, la France est au Sud comme l'illustre la situation de son commerce extérieur. L'organisation sociale et les initiatives communautaires peuvent apporter une aide marginale. Sur le fonds, l'écart de compétitivité reste massif et l'on ne peut demander à l'Europe du Nord de payer pour l'Europe du Sud. En revanche, dans une situation d'ajustement des prix et des salaires vers le bas au Sud, on est en droit d'attendre également un ajustement des prix et des salaires vers le haut au Nord, en limitant l'inflation. Les Allemands, les Finlandais et les Néerlandais doivent accepter le fait que la stabilité des prix les concerne également. Pour le reste, l'effort reste à mener dans chaque pays. Au niveau communautaire, il existe des politiques sociales. Cependant, le fonds d'ajustement à la mondialisation, doté de 500 millions d'euros par an, rencontre apparemment des difficultés à identifier des entreprises qui ferment ...

Jean ARTHUIS

Plutôt que d'indemniser les entreprises victimes de la mondialisation, ce qui témoigne d'un certain fatalisme, il serait préférable de réfléchir à la manière de renforcer la compétitivité et limiter les délocalisations.

Jean PISANI-FERRY

Ce serait un bon usage des politiques communautaires que d'utiliser ce fonds pour aider la mobilité géographique des salariés ou leur accorder une aide temporaire en cas d'acceptation d'un emploi moins bien payé. Les questions sociales portent par ailleurs sur la mobilité intra-européenne et la portabilité des droits sociaux. Ces aspects ne modifieront pas pour autant la nécessité de l'ajustement entre l'Europe du Nord et du Sud dans la mesure où la situation ne se règlera pas par des transferts permanents du Nord vers le Sud.

Catherine TRAUTMANN

La question posée est grave. Actuellement, plusieurs pays européens ne respectent pas leurs engagements non seulement financiers, mais aussi démocratiques. La remise en cause de l'indépendance des médias, des droits d'opposition et de la liberté d'expression des citoyens en Europe sont des sujets aussi importants que l'équilibre des marchés et la

mobilité des travailleurs et des salariés dans l'Union européenne. Nous l'avons fondée sur le droit des personnes et l'avons construite, non pas pour assurer la stabilité des spéculateurs financiers, mais pour que le juste effort de chaque citoyen contribue à la prospérité partagée de l'Union.

La question politique de fond, à savoir la validité du projet de l'Union européenne, n'est pas posée. Il n'y a pas de traduction des droits fondamentaux lorsqu'une personne est maltraitée dans son emploi et dans son pays. Chaque pays possède une responsabilité dans la redistribution de l'aide sociale et de la protection sociale. Sur la question de la santé, nous sommes d'accord. La Suède, par exemple, ne veut pas modifier son modèle social qui est l'un des plus protecteurs. La recherche de la convergence sociale peut être problématique du point de vue des mal-lotés comme des mieux lotis.

Je suis contre la possibilité d'envisager dans la durée une construction européenne à deux vitesses. Je crois profondément que la zone euro et ses Etats membres possèdent une responsabilité particulière. Ils doivent trouver des méthodes de décision collégiales, légitimes et contrôlées. Pour autant, je ne suis pas favorable à une représentation parlementaire supplémentaire. Il faut au contraire simplifier les institutions et revenir à de la clarté et au projet européen.

Prenons l'exemple de la directive "Reach", qui introduit des normes sur la santé des consommateurs et des salariés. La Commission européenne n'a pas les moyens de contrôler son application. Nous importons donc des produits dont nous ne maîtrisons pas les normes de production. Les métaux rares sont le monopole de la Chine. Contrairement aux Etats-Unis, l'Europe n'a pas créé d'agence pour anticiper le problème de la dépendance du marché européen à son fournisseur. Notre économie et notre marché sont forts, mais nous perdons du terrain. Qu'ils soient du Sud ou du Nord, les pays européens doivent mettre en œuvre de nouvelles formes de solidarité dans une perspective de croissance durable qui prenne en compte l'écologie et le social.

Christophe CARESCHE

Je suis d'accord avec Jean PISANI-FERRY dans la mesure où les pays doivent d'abord compter sur eux-mêmes pour régler leurs problèmes. Néanmoins, la question de la compétitivité va continuer à se poser dans un certain nombre d'Etats membres. Un débat porte actuellement sur le fait de réserver les fonds structurels aux zones « intermédiaires ». Il est également vrai que des pays comme l'Allemagne doivent contribuer à l'effort commun en dopant leur demande intérieure. L'Allemagne répond qu'elle ne fixe pas les salaires et que cela ne relève pas de sa compétence, ce qui est problématique. Il faut un lieu de discussion pour que les pays puissent débattre de ces sujets et dépasser les stratégies d'évitement.

Présentation des Etats Généraux de l'Europe

Jean-Marie CAVADA

Président du Mouvement européen-France

Les Etats Généraux de l'Europe sont co-organisés par EuropaNova, Le Monde et le Mouvement européen-France.

Lorsque l'Europe a été fondée, elle avait un but, puis elle a eu des moyens. Ses pères fondateurs l'ont exprimé et ont élaboré une doctrine qui reposait sur trois piliers. Le premier était la paix, pour cesser de s'entretuer d'une façon industrielle, comme ce fut le cas pendant la seconde guerre mondiale. Le second pilier était la prospérité, notamment par l'intervention sur le partage des richesses, un objet de guerre devenu, avec la CECA, un objet de coopération. Le troisième pilier était le « bien vivre ensemble ». Il s'est progressivement construit par ce qui est devenu la charte des droits fondamentaux. Il s'agissait d'étendre la souveraineté des droits individuels et collectifs sur le continent européen.

Sans nier la vision des années 40 et 50, le point de vue n'est plus le même aujourd'hui et il nous reste à dessiner l'Europe vers laquelle nous allons. Quelle est la place de l'Europe dans la mondialisation ? Quelles seront ses valeurs, ses moyens d'intervention et les politiques appliquées ? Les débats de cette matinée n'ont porté que sur les moyens. Le débat sur le but, esquissé par quelques intervenants, doit également avoir lieu en France. La qualité de la politique est de fixer un horizon, une respiration voire un but et un espoir qui soulève les citoyens plutôt que d'abattre leurs perspectives et leur donne une raison d'espérer qu'ensemble, nous sommes plus forts que seuls, et avec des frontières perméables et des valeurs qui circulent à l'intérieur de ces frontières, nous sommes une puissance mondiale.

C'est pour restaurer cette vision que nous voulons, à travers les Etats Généraux de l'Europe, réintroduire de la citoyenneté dans la perspective européenne et faire en sorte, comme le suggérait Charles Péguy, que « *les gens se mêlent de ce qui les regarde* ». Nous avons à cœur de reprendre le projet européen pour le porter beaucoup plus loin. Pour qu'il ait un sens et soit porteur d'espoir, chacun d'entre nous doit se mêler de ce qui

le regarde et s'emparer du sujet dans un prosélytisme dont l'Union européenne a besoin. L'espoir d'améliorer le monde semble l'avoir désertée alors que sans l'Union européenne, il faut bien être conscient que la crise des années 2000 aurait été celle de 1929.

Thomas HOUDAILLE

Secrétaire général d'EuropaNova

Les Etats Généraux de l'Europe ont pour but de fédérer la société civile et d'amener des idées concrètes aux décideurs européens. Pour leur quatrième édition, trente débats préparatoires ont été organisés entre janvier et mars 2012 dans toute la France, dans l'objectif est d'aller à la rencontre des citoyens et de faire remonter les doléances. Les Etats Généraux se tiendront cette année le 10 mars à Sciences-Po Paris (<http://etats-generaux.eu/>).